

mais par la sage résolution qu'a pris M. l'abbé Duvoilin de désapprouver tant le serment, que le Mémoire apologique. Dans un écrit signé de sa main & daté du 6 Mai, on lit ces paroles parfaitement satisfaisantes. „ *Je déclare*  
 „ *que je condamne le serment de liberté &*  
 „ *d'égalité non-seulement dans ses suites,*  
 „ *mais encore en lui-même* „. Et quelques lignes auparavant. „ *Je désavoue & rétracte*  
 „ *expressément le Mémoire même : je n'y*  
 „ *ai jamais été attaché. Ce n'étoit, comme*  
 „ *je l'ai dit dans ma Lettre, qu'une ébau-*  
 „ *che où j'avois jetté mes premières pen-*  
 „ *sées, plutôt comme des doutes qui deman-*  
 „ *doient à être éclaircis, que comme une*  
 „ *opinion arrêtée. De nouveaux faits, de*  
 „ *nouvelles réflexions ont réformé mes idées.*  
 „ *Cet aveu ne me coûte rien* „. L'on ne peut rien demander de plus positif, & après cela ce seroit blesser plus d'une sorte de considération & particulièrement celle de la justice, que de revenir encore sur cette affaire.

---

Antwort auf die Frage : wo find wir in rücksicht auf die Religion , auf den Staat, und auf die zeitliche und ewige Glückseligkeit?

*Réponse à la question : Où en sommes-nous relativement à la Religion , à l'état, à la félicité temporelle & éternelle.*  
 1794. Broch. in-12 de 36 pag.

**O**N ne lira pas cette Réponse, sans concevoir sur l'avenir, & sur un avenir peut-être très-prochain, de vives inquiétudes. Les